

sur il n'avait pas été possible de faire la dalle particulière
de l'extrémité de la galerie. Les poutres, architraves,
soubassements, piliers, etc. sont en briques qui est l'ancien type
utilisé. L'erreur a été rattrapée pour le cadre 21-22 mais
il sera rapporté sur les travaux exécutés dans le Groupe d'Angkor
pendant le mois de février 1950.

On a préparé l'installation des architraves sur les piliers allés
de niveau et les étrésoirs sont remis en place. Strésiliens
et Monsieur Marchal a séjourné à Phnom-Penh du 9 au 16 février pour
s'occuper du Musée et des locaux d'habitation du Conservateur restés
sans occupant depuis le départ de Mr. Martini.

Il avait accompli en même temps les diverses formalités requises
pour son départ aux Indes où il comptait se rendre dans le courant du
mois de mars avant d'avoir renoncé à sa Mission pour servir les inté-
rets de l'Ecole. Je me suis rendu personnellement à Phnom-Penh le 21
février et y suis demeuré jusqu'au 2 mars pour continuer à m'occuper
du Musée (et des locaux). Mon but était en outre de préparer une Tom-
bola, analogue à celle que j'avais montée à Siemréap à l'occasion des
fêtes du Têt, mais consacrée d'une soirée artistique. Je reviendrai sur
ces deux tombolas au chapitre "Crédits".

J'ai profité de mon séjour au Musée pour rédiger le rapport men-
suel et étudier quelques questions d'archives particulièrement en ce
qui concerne la propriété et les acquisitions de l'E.F.A.O. J'ai reçu
un lot important d'épreuves des clichés pris par Mr. Cherbakoff au
cours de sa mission à Angkor et au Musée A. Sarraut. J'ai recherché
les possibilités de diffusion de ces épreuves, le résultat de ces dé-
marches fera l'objet d'un compte-rendu particulier où je présenterai
les possibilités d'utilisation des épreuves qui me semblent pouvoir
être retenues.

L'activité des chantiers a été normale pendant tout le mois, la
direction étant assurée à tour de rôle par Mr. Marchal et par moi-
même au cours de nos déplacements.

NOMBRE DE COULIS ET CIMENTIERS

Angkor Vat	- Galerie Sud, aile E.	- I cap., 3 cim., 15 coulis
"	- Entrées Occidentales	- I " , I " , II "
"	- Chaussée Ouest	- I " , - , 8 "
"	- Doutes	- I " , - , 10 "
Baphuon	-	- I " , - , 12 "
Baksei Chamkrong	-	- I " , I cim., 5 "
Banteay Kdei	-	- I " , - , 10 "
Entretien des monuments	-	- I " , I cim., 29 "

MARCHEZ DES CHANTIERS -

ANGKOR VAT -

I- Galerie Sud, aile Est - Plafond : comme pendant le mois de
janvier on continue le scellement des traverses et on place les pan-
neaux latéraux.

Extrados de la voûte - Le chantier demeure interrompu, l'équipe
restant employée à Banteay Kdei. Il serait cependant nécessaire de re-
constituer une équipe pour terminer le travail avant le début de la
saison des pluies, la pose du plafond rendrait, en effet, plus dange-
reuse l'existence d'une partie de voûte non étanche.

Demi-galerie extérieure - On remonte le pilier 23 (avant-dernier
pilier écroulé). Les cadres destinés à supporter les architraves ont
été coulés jusqu'à la travée 21-22 comprise. Une erreur a été faite
dans le calcul de la hauteur du chapiteau du pilier 21, trop bas de

4 c/m. car il n'avait pas été tenu compte de la taille particulière de l'extrémité de l'architrave 20 - 21. (Tous ces blocs, architraves, étrésillons, piliers, ont une taille particulière qui est fonction des pierres utilisées. L'erreur a été rattrapée pour le cadre 21- 22 mais il sera nécessaire de faire un bourrage de ciment sous l'architrave 20- 21 pour rattrapper le niveau.

On a préparé l'agrafage des architraves remontées elles sont alignées de niveau et les étrésillons sont remis en place. Etrésillons et architraves sont agrafés à la place des ancrés utilisées par les constructeurs Khmers, toutes disparues. Tous les étrésillons doivent être retaillés, les piliers de la demi-voûte ayant été remontés verticalement tandis que les grands piliers sont restés déversés vers l'extérieur comme ils sont restés enfoncés n'ayant pu être repris en sous-oeuvre. Pour cette dernière raison il sera nécessaire de retailler l'assise supérieure de la demi-voûte lors de sa repose car elle se trouverait plus haute que la rainure destinée à la recevoir.

- Il faut noter qu'un phénomène analogue s'est produit dans toutes les galeries, entraînant le déversement des piliers de la demi-galerie vers l'extérieur et un glissement plus ou moins accentué des assises de la 1/2 voûte, c'est à la galerie Ouest que le mouvement est le plus dangereux, j'ai déjà eu l'occasion de le signaler dans un précédent rapport.

La photo N°6978 donne l'aspect de la galerie Sud pendant le calage des architraves remontées (prise devant le pavillon central vers le Sud-Est).

II - Entrées occidentales - Gopura lateral Sud.

Une chevre importante a été construite à la face Ouest au-dessus du parche pour lever les éléments d'assises à remonter dont le poids est assez souvent voisin de 4 tonnes pour les blocs à peu près intacts. Toute la corniche (visible en clair sur la photo) et la base moulurée du premier étage en retrait sont remontés à l'angle N.W. Les blocs sont complétés par des blocs de latérite choisis dans les fondations de constructions qui existaient au Sud de la chaussée intérieure, à l'Est des entrées occidentales. Le plan de ces constructions, vraisemblablement tardives et dues aux bonzes, a été relevé par Mr. Marchal le 25 août 1919. Elles comportaient le réemploi de blocs de grès provenant principalement des voûtes et placés le plus souvent en remblai.

Latérite et blocs de grès sont agrafés et cimentés. La latérite est simplement épanelée, sans indication d'aucune mouluration et rendue de ciment.

Le travail est assez long par suite du poids des blocs à déplacer puis à lever et de la difficulté à trouver les blocs de latérite de dimension convenable. En fin de mois les assises de la face Ouest sont alignées à Im20 environ au-dessus du niveau primitif le plus bas.

(Photo n°6579: état du Gopura S., vu du N.W. dans la 3è semaine de février).

III - Chaussée Ouest - Perron d'accès Nord

On a commencé la dépose de la partie Est du perron et sa reprise de niveau (photo n° 6580 début du travail, vu du Sud-Est). Il était impossible de remettre de niveau les gradins de la douve qui auraient obligé à une reprise totale, ceux-ci ont été consolidés, nettoyés et jointoyés et le perron est calé sur blocs de latérite et soigneusement remis de niveau. (Photo n° 6581 le perron vu du Nord, pendant l'alignement de l'extrémité Nord-Est, le soubassement du nâga-balustrade étant remis en place).

Les extrémités N.-E. du soubassement mouluré du perron non re-

trouvées ont été remplacées par un blocage de latérite rendu restituant les décrochements essentiels de la mouluration.

IV - Douve Ouest - Partie Sud. Pour éviter l'envahissement progressif des luc-binh, la pirogue de la Conservation est maintenue en service avec un couli chargé d'enlever les herbes dans la partie Nord-Est où elles tendraient à repousser.

BAPHUON - Gopura I Est -

Le dallage de la partie Est et Sud-Est de la plateforme du 3^e étage est remis de niveau. Le soubassement Est a été levé au voisinage de l'échiffre S de l'escalier dont on reprend et cale les degrés supérieurs basculés vers l'Ouest la partie arrière des degrés est garnie de gradins de latérite, jointoyés au ciment pour éviter les infiltrations.

La photo n° 6582 donne l'aspect du chantier pendant la reprise des degrés, avant la mise en place du blocage de latérite (vu du Sud).

La partie Nord du soubassement du gopura a été soigneusement reprise et alignée de manière à guider la remise en place de la partie Sud complètement disloquée.

On a retrouvé dans le blocage remplaçant ou complétant le dallage de la partie Sud-Est un certain nombre de blocs sculptés provenant du gopura (pilastres à rinceaux particulièrement) ceux-ci joints aux éléments retrouvés dans les blocs évacués à l'extrémité de la plateforme ont permis de remonter la face Ouest de la première salle latérale Sud du gopura. Quelques blocs du fronton W. ont été également retrouvés ainsi que des éléments du pilastre Sud-Est du gopura et son soubassement qui seront remontés.

BAKSEI CHAMKONG -

L'échiffre Nord de l'escalier Est, 1^{er} étage est remontée après dépose. De nombreux blocs complètement désagrégés ont dû être remplacés. Le remontage est achevé mais il reste à procéder au ravalement de la face Nord au cours duquel on conservera l'épannelage de la corniche. Les blocs seront jointoyés au ciment pour éviter la pénétration des racines.

BANTEAY KDEI - Porte Nord -

Les murs Est et Ouest de l'avant-corps Sud sont remontés. Après construction d'un nouvel échafaudage pour travailler aux parties hautes de l'avant-corps on a remonté la base du fronton, bloc monolithique de plus de quatre tonnes. Il se trouve que par suite des mouvements des fondations la distance qui sépare les points extrêmes E et W de l'avant-corps Est de 14 c/m. supérieure à la longueur de cette base. Elle a donc été posée en conservant de part et d'autre un espace de 7 c/m. non sensible pour le spectateur non averti. En même temps qu'on remplace les assises du fronton dont certaines parties doivent être agraisées ou goujonnées (les guirlandes crachées par les nâgas d'about en particulier, qui étaient brisées en plusieurs morceaux) on remplace les premières assises de voûte, celles qui manquent sont remplacées par des blocs de latérite. A l'aplomb de la face Sud de la tour une poutre en béton armé a été établie pour supporter l'architrave brisée.

ENTRETIEN -

En dehors des travaux normaux d'entretien une partie de l'équipe a procédé au remblayage d'une partie de l'allée d'accès Est de Ta Prohm qui se trouvait recouverte par les eaux à la saison des pluies.

GARDIENNAGE -

Pour lutter contre le vandalisme dans les divers monuments nous avons désigné deux anciens caporaux comme gardiens de monuments en maintenant leur salaire habituel mais il ne peut s'agir là que d'une solution provisoire étant anormal que des hommes effectuant un même travail reçoivent des salaires très différents.

DIVERS - Nouvelle Conservation:

Celle-ci est occupée par un officier de l'A.R.K. comme convenu au mois dernier avec le Gouverneur de la Province.

Conservation annexe : La ruine des divers bâtiments s'accéléra, après l'éroulement du garage survenu à la fin des pluies, c'est le bâtiment en bois qui servait de cuisine qui menace à son tour.

Mr. Marchal en a fait déposer et ranger les tuiles qui étaient encore en bon état. Il serait sans doute préférable de déposer tout ce qui reste encore debout des bâtiments et de récupérer les pièces de charpente pour les réutiliser le cas échéant.

Appareil photographique - Nous avons reçu de la Direction de l'E.F. E.O. un appareil photographique format 13 x 18 destiné à remplacer nos appareils à peu près complètement hors d'usage. Il a été enregistré à l'inventaire sous n° 33-E.

C'est malheureusement l'appareil 18 x 24 qui avait le plus besoin d'être remplacé, le soufflet est maintenant irréparable, malgré toutes les pièces dont il a été garni il continué à prendre le jour et le diaphragme a cessé de fonctionner en fin de mois.

VISITES - Nous avons accompagné dans leur visite des monuments:

Monsieur l'Ambassadeur de France à Bangkok les 3, 4 et 5 février, Madame Kirska femme du Directeur de l'Institut Pasteur d'Hanoi et Mr. Foucaud chargé de cours à la Faculté de Médecine les 18 et 19 février.

CREDITS - Pour maintenir les effectifs des chantiers et leur fonctionnement normaux jusqu'au 31 mars, j'ai monté la tombola que j'avais projetée en Janvier. Avec autorisation de Mr. le Commissaire de la République Française au Cambodge celle-ci a été tirée le 19 février à l'Hôtel de Siemréap. Les fêtes du Têt avaient attiré de nombreux touristes, j'avais émis 200 billets à 50% l'un, 115 ont été vendus. Les lots étaient constitués par six gouaches que j'avais exécutées des monuments. La tombola a rapporté net 5.750%00, ne comportant aucun frais ayant donné mes gouaches et ayant bénéficié de l'aide bénévole d'un habitant de Siemréap pour le placement des billets et le tirage de la tombola. Je crois devoir signaler le dévouement de M. Pham-van-Chue, notre photographe qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine dans la tâche ingrate de placer les billets.

Je me permets de joindre au présent rapport sous n° 6583 la photo de l'affiche que j'avais faite pour la tombola. Elle me paraît devoir constituer un témoignage de moments sans doute les plus critiques qu'ait connus la Conservation d'Angkor.

Ces 5.750% que je porte en recettes extraordinaires permettent de combler une partie du déficit. Pour le combler complètement, j'ai tenté de monter une séance analogue à Phnom-Penh. J'escomptais le concours du corps de ballet Royal et de la troupe théâtrale de Mr. Porée, ceux-ci sont indisponibles étant retenus depuis longtemps pour un programme très chargé de fêtes de bienfaisance. J'ai, de plus,

acquis la conviction que les différents milieux de Phnom-Penh étaient en général fort peu disposés à donner pour la Conservation des monuments dont l'intérêt leur échappe le plus souvent et qu'ils croient doués d'une pérennité que les faits démentent trop, hélas!

Nous avons ensuite étudié avec Mr. Porée les différents moyens propres à nous procurer les fonds nécessaires, ceux-ci sont inutiles maintenant, un télégramme du Directeur de l'E.F.E.O. nous accordant 5.000% de crédits supplémentaires. Cette somme doit nous permettre tout juste d'atteindre le 31 Mars mais les chantiers actuels ne seront pas interrompus. Il est seulement regrettable que les travaux de dépose n'aient pas pu être entrepris au gopura W de Thommanon et la réfection des angles des gradins de Ta Keo commencée, ces deux monuments ne donnent de grandes craintes pour le début de la saison des pluies, et tout travail est actuellement impossible dans ces monuments tout l'effectif des coolis employés devant être maintenu sur les chantiers en cours.

Le personnel journalier payé par mandats n'a pas encore été payé depuis le 1er janvier, nous avons dû lui consentir des avances qui, en plus de la situation délicate des intéressés, crée pour notre prochaine échéance une difficulté supplémentaire.

Les dépenses engagées au 28 février s'élèvent à 55.223.294 dont 33.378% pour les travaux des chantiers d'Angkor soit un dépassement de 5.378% qu'annulent en fait les 5.750% provenant de la tombola.

Siemréap, le 28 Février 1950
Le Conservateur-adjoint des Monuments d'Angkor,



Boisselier

Hanoi, le 25 Avril 1950

Le Secrétaire de l'Ecole Française
d'Extrême-Orient

à Monsieur le Conservateur des Monuments du
Groupe d'Angkor

SIEMREAP

OBJET : Travaux d'Angkor -

REFER.: Vos rapports pour les mois de Février et Mars 1950 -

L'accumulation des affaires dans ces derniers temps ne m'a pas permis de vous accuser réception du rapport de Février rédigé par M. BOISSELIER et du vôtre établi pour le mois de Mars.

+ Rapport de Février.-

- Angkor Vat - L'état critique de la demi-galerie extérieure dans la Galerie Sud, aile Est d'Angkor Vat, dont il avait été question dans le rapport antérieur, ne laisse pas d'être alarmant. Dans ma correspondance avec le Haut-Commissaire ayant pour fin d'obtenir des compléments de crédits pour Angkor, j'ai signalé l'éventualité d'une catastrophe qui pourrait entraîner l'écroulement de toute une galerie des bas-reliefs dans des conditions aussi graves que celle qui s'est produite en 1947.

- Conservation annexe - Il serait en effet préférable de déposer tout ce qui reste encore debout des bâtiments et récupérer les pièces de charpente, à la condition que cela n'entraîne aucun frais de main-d'oeuvre supplémentaire et que ces matériaux soient mis en lieu sûr pour éviter le vol.

- Appareil photo - Veuillez m'envoyer l'indication de la marque de l'appareil 18 x 24 et tous renseignements concernant celui-ci qui peuvent être portés sur son châssis, afin que j'essaie de vous procurer un soufflet de remplacement. Quant au diaphragme, il faudrait me l'envoyer par un moyen sûr à Hanoi où j'essaierai de le faire réparer.

- Tombola - Bien que j'aie discuté le principe de l'opportunité de cette opération, il va sans dire que M. PHAM VAN CHUC mérite des compliments pour son dévouement que vous signalez dans le placement des billets. Je vous remercie pour la photographie de l'affiche, mais, contrairement à ce que vous pensez, nous n'avons pas encore connu le moment le plus critique. Il se présentera dans deux mois.

+ Rapport de Mars.-

- Angkor Vat - Galerie Sud, aile Est - La photo n°6590 donne une excellente idée de l'effet obtenu par la reconstitution d'un faux-plafond. Cette opération, bien qu'elle ait été accomplie avec des matériaux artificiels, constitue un document sur l'état ancien de cette partie de l'édifice, et vous avez bien fait d'en envoyer une épreuve à LAGISQUET.

- Chaussée Ouest - Entièrement d'accord avec vous sur l'abus du ciment qui s'est établi depuis quelques années et qui m'avait frappé lors de mon dernier voyage à Angkor en 1948. Lorsque la situation de l'Ecole sera stabilisée, il ne sera peut-être pas mauvais d'envisager, pour les rebouchages légers, une composition

du genre de la pierre reconstituée, selon la technique mise au point par HALICK à Bien-hoà. La structure du grès polygénique d'Angkor étant connue, il ne serait pas difficile sans doute de se rapprocher de l'aspect naturel de la pierre. (MANSUY a donné, je ne me rappelle plus où, une analyse du grès des Kulen. Celle-ci n'est pas proprement chimique, mais en indique, si je ne rappelle bien, la structure granulaire.)

à Baksei Chas Krong - L'idée qui consiste à marquer d'une croix sur les photos les pierres nouvellement introduites dans une maçonnerie reconstituée me paraît excellente et entre tout à fait dans le programme de sincérité qui est celui des méthodes d'anastylose.

- Visites - Les prises de vues photographiques ou cinématographiques sans autorisation effectuées par des étrangers ignorant le règlement du Parc d'Angkor peuvent se reproduire. Il ne serait pas mauvais, à cet égard, d'afficher à l'hôtel une rédaction en français et en anglais des principaux articles de ce règlement. De même, un exemplaire du règlement devrait être adressé à tous les Consuls et Représentants diplomatiques des pays étrangers.

Le principe d'une taxe serait à examiner également, mais le moment ne paraît pas opportun pour le faire, car les modifications à introduire dans son mode de perception devraient émaner désormais du Gouvernement Cambodgien. Sous cet aspect, la taxe peut avoir des avantages et des inconvénients. A mon sens, il vaut mieux attendre, pour prendre une initiative de ce genre, que la nouvelle structure de l'École soit en place et le nouveau directeur désigné.

- Vols - Je souhaite vivement que les services de police aient fait leur devoir dans l'affaire du vol commis à Angkor Vat et pour lequel vous avez porté plainte. Cette affaire mériterait d'être suivie, mais je ne sais si notre réglementation imparfaite permettrait d'aller en justice sans risque d'être débouté. (Voir précédent de l'affaire MALRAUX). Le moins que l'on puisse obtenir cependant, c'est la restitution de la sculpture volée.

Hanoi, le 25 Avril 1950

Le Secrétaire de l'Ecole Française
d'Extrême-Orient

à Monsieur le Conservateur des Monuments du
Groupe d'Angkor

SIEMREAP

OBJET : Travaux d'Angkor -
REFER. : Vos rapports pour les mois de Février et Mars 1950 -

L'accumulation des affaires dans ces derniers temps ne m'a pas permis de vous accuser réception du rapport de Février rédigé par M. BOISSELIER et du vôtre établi pour le mois de Mars.

+ Rapport de Février.-

- Angkor Vat - L'état critique de la demi-galerie extérieure dans la Galerie Sud, aile Est d'Angkor Vat, dont il avait été question dans le rapport antérieur, ne laisse pas d'être alarmant. Dans ma correspondance avec le Haut-Commissaire ayant pour fin d'obtenir des compléments de crédits pour Angkor, j'ai signalé l'éventualité d'une catastrophe qui pourrait entraîner l'écroulement de toute une galerie des bas-reliefs dans des conditions aussi graves que celle qui s'est produite en 1947.

- Conservation annexe - Il serait en effet préférable de déposer tout ce qui reste encore debout des bâtiments et récupérer les pièces de charpente, à la condition que cela n'entraîne aucun frais de main-d'oeuvre supplémentaire et que ces matériaux soient mis en lieu sûr pour éviter le vol.

- Appareil photo - Veuillez m'envoyer l'indication de la marque de l'appareil 18 x 24 et tous renseignements concernant celui-ci qui peuvent être portés sur son châssis, afin que j'essaie de vous procurer un soufflet de remplacement. Quant au diaphragme, il faudrait me l'envoyer par un moyen sûr à Hanoi où j'essaierai de le faire réparer.

- Tombola - Bien que j'aie discuté le principe de l'opportunité de cette opération, il va sans dire que M. PHAM VAN CHUC mérite des compliments pour son dévouement que vous signalez dans le placement des billets. Je vous remercie pour la photographie de l'affiche, mais, contrairement à ce que vous pensez, nous n'avons pas encore connu le moment le plus critique. Il se présentera dans deux mois.

+ Rapport de Mars.-

- Angkor Vat - Galerie Sud, aile Est - La photo n°6590 donne une excellente idée de l'effet obtenu par la reconstitution d'un faux-plafond. Cette opération, bien qu'elle ait été accomplie avec des matériaux artificiels, constitue un document sur l'état ancien de cette partie de l'édifice, et vous avez bien fait d'en envoyer une épreuve à LAGISQUET.

- Chaussée Ouest - Entièrement d'accord avec vous sur l'abus du ciment qui s'est établi depuis quelques années et qui m'avait frappé lors de mon dernier voyage à Angkor en 1948. Lorsque la situation de l'Ecole sera stabilisée, il ne sera peut-être pas mauvais d'envisager, pour les rebouchages légers, une composition

du genre de la pierre reconstituée, selon la technique mise au point par BALICK à Bien-hoà. La structure du grès polygénique d'Angkor étant connue, il ne serait pas difficile sans doute de se rapprocher de l'aspect naturel de la pierre. (MANSUY a donné, je ne me rappelle plus où, une analyse du grès des Kulen. Celle-ci n'est pas proprement chimique, mais en indique, si je ne rappelle bien, la structure granulaire.)

* Baksei Cham Krong - L'idée qui consiste à marquer d'une croix sur les photos les pierres nouvellement introduites dans une maçonnerie reconstituée me paraît excellente et entre tout à fait dans le programme de sincérité qui est celui des méthodes d'anastylose.

- Visites - Les prises de vues photographiques ou cinématographiques sans autorisation effectuées par des étrangers ignorant le règlement du Parc d'Angkor peuvent se reproduire. Il ne serait pas mauvais, à cet égard, d'afficher à l'hôtel une rédaction en français et en anglais des principaux articles de ce règlement. De même, un exemplaire du règlement devrait être adressé à tous les Consuls et Représentants diplomatiques des pays étrangers.

Le principe d'une taxe serait à examiner également, mais le moment ne paraît pas opportun pour le faire, car les modifications à introduire dans son mode de perception devraient émaner désormais du Gouvernement Cambodgien. Sous cet aspect, la taxe peut avoir des avantages et des inconvénients. A mon sens, il vaut mieux attendre, pour prendre une initiative de ce genre, que la nouvelle structure de l'Ecoché soit en place et le nouveau directeur désigné.

- Vols - Je souhaite vivement que les services de police aient fait leur devoir dans l'affaire du vol commis à Angkor Vat et pour lequel vous avez porté plainte. Cette affaire mériterait d'être suivie, mais je ne sais si notre réglementation imparfaite permettrait d'aller en justice sans risque d'être débouté (Voir précédent de l'affaire MALRAUX). Le moins que l'on puisse obtenir cependant, c'est la restitution de la sculpture volée.